

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

NUMÉRO 2018/11
Lundi 17 septembre 2018

Pour une rentrée sociale conquérante !

De nombreuses luttes ont débuté pendant l'été, d'autres, nécessaires, se sont développées dès la rentrée.

La Fédération CGT santé et Action Sociale vous invite à y prendre toute votre place, parce que nombreux et unis, nous sommes plus forts.

La Fédération CGT santé et Action Sociale, réunie en CNF les 13 et 14 septembre dernier, vous invite à faire du **4 octobre 2018** une grande journée de mobilisation et de déploiement dans les territoires et les établissements en lien avec les structures interpro (UL-UD) pour servir de tremplin aux grèves et manifestations du 9 octobre.

L'heure est à la défense des fondements de notre modèle social **et à la conquête de nouveaux droits !**



👉 **APPEL À MOBILISATION LE 4 OCTOBRE 2018 :**

Téléchargez les tracts depuis le site fédéral :
➤ <http://www.sante.cgt.fr/Le-4-octobre-2018-Journee-Sante-et-Action-Sociale-des-secteurs-privés-et>

SOMMAIRE

- ✓ Communiqué commun CGT/FO/Solidaires/UNEF/UNL p.2
- ✓ Résolution du CNF 13-14 septembre 2018 p.3
- ✓ CGT Fonction Publique : l'Echo des négos n° 1 - 13 septembre 2018 p.4

N° 2018/11 - 17 septembre 2018

Fédération Santé
Action Sociale

263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0919 5 06 134

Communiqué commun



Pour les organisations syndicales de salarié.e.s, d'étudiant.e.s et de lycéen.ne.s – la CGT, FO, Solidaires, UNEF et UNL- réunies le 30 août 2018, un constat s'impose et se renforce, celui d'une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Qu'il s'agisse :

- des risques qui pèsent sur les droits des salariés.e.s et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ;
- de la remise en cause du droit à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et par le gaspillage que constitue le service national universel ;
- des atteintes au service public, en particulier CAP 22 ;
- des destructions d'emplois au travers de la désindustrialisation
- des attaques portées à notre système de santé ;
- de la destruction de notre système de retraites ;
- du gel des prestations sociales.

Les organisations signataires appellent le gouvernement à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraité.e.s, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique. Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.

C'est pourquoi, les organisations signataires décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

Concernant la date de la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, l'Union syndicale Solidaires la validera lors de son instance nationale la semaine prochaine.

Les organisations signataires invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer largement et à s'inscrire dans un processus de mobilisation.

Paris, le 30 août 2018





RESOLUTION DU COMITE NATIONAL FEDERAL

Des 13 et 14 septembre 2018, au siège de la CGT à Montreuil

Le CNF des 13 et 14 septembre 2018 a permis de discuter sur « *comment se défendre et revendiquer à partir de ce qui remonte de tous les départements* ».

Le durcissement des conditions de travail, particulièrement après un été avec les fortes chaleurs, ont une nouvelle fois fait ressortir le manque de moyens, avec des suppressions de postes, fermetures et remises en cause du service public, mise en place de CAP 2022 (Comité action publique) dans la Fonction publique, attaque contre le statut et contre les Conventions collectives...

Les dernières annonces montrent la volonté d'un gouvernement, isolé et discrédité, de poursuivre son travail de casse de toutes les garanties collectives et conquêtes :

- ▶▶ Casse des régimes de retraite, au moyen d'un régime universel par point
- ▶▶ Remise en cause des arrêts maladie
- ▶▶ Maintien de l'ONDAM qui asphyxie financièrement l'hôpital
- ▶▶ Attaques contre la Sécurité sociale en supprimant la cotisation maladie.
- ▶▶ Attaques contre les retraité·e·s
- ▶▶ Plan pauvreté qui conforte la charité
- ▶▶ ...

La situation des hôpitaux psychiatriques et des EPHAD est inacceptable et symptomatique de la situation sanitaire en France et appelle une nécessaire mobilisation syndicale dans ces secteurs.

Le gouvernement livre les infirmier.e.s en pâture à l'ordre. La Fédération maintient son opposition à l'ONI et exige l'abrogation du décret d'inscription automatique : « nous ne voulons pas payer pour travailler » Il nous faut faire rapidement des propositions d'initiatives aux salarié.e.s concerné.e.s.

Parallèlement, les discriminations syndicales s'accroissent mais nos militant.e.s et nos syndiqué.e.s CGT ne se laisseront pas intimider : s'attaquer à un.e militant.e c'est s'attaquer à toute la CGT : tous solidaires avec les camarades qui en subissent en ce moment les conséquences.

Comme l'a déclaré l'appel de notre congrès, nous devons agir pour préparer l'offensive des salarié.e.s

« Préparons dès maintenant la grève et la mobilisation générale avec tous les salarié·e·s du public et du privé, les retraité·e·s, les usagers pour bloquer Macron. Dans l'unité la plus large possible, sur la base de nos revendications pour reconquérir notre système de Sécurité sociale et de protection sociale, l'heure est à l'amplification de la mobilisation tout·e·s ensemble. »

Cette situation grave conduit le CNF à prendre les décisions suivantes :

Nous appelons à faire du 4 octobre une grande journée de mobilisation et de déploiement dans les territoires et les établissements, pour partout diffuser, réunir, alerter la population, tenir des conférences de presse, interpellier les directions et les ARS. Cette journée doit servir de tremplin pour que nos syndicats préparent la grève et les manifestations du 9 octobre...

C'est grâce à l'action revendicative des actifs et des retraité·e·s que nous pourrons :

- ▶▶ Faire en sorte que nos syndiqué·e·s poursuivent leur adhésion au moment de leur retraite
- ▶▶ Faire de 2018 l'année des 80 000 adhérent·e·s à la fédération (2017 : 77 966)
- ▶▶ Asseoir notre place de première organisation du secteur lors des élections de décembre prochain dans la Fonction publique hospitalière
- ▶▶ Faire reculer le gouvernement qui veut casser la protection sociale
- ▶▶ Gagner de nouveaux droits pour les agent·e·s et les salarié·e·s et des moyens supplémentaires pour la santé et l'action sociale.

Votée à l'unanimité le 14 septembre 2018



FONCTION PUBLIQUE GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Ce lundi 10 septembre, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a présidé la réunion d'ouverture des négociations concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.

Pour la CGT, le combat pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles constitue un enjeu majeur que nous tentons de mener au quotidien. Et il y a beaucoup à faire dans les trois versants de la Fonction publique. [Retrouvez ici la déclaration de la CGT et les communiqués.](#)

La CGT force de propositions pose les incontournables de la négociation

La CGT a transmis un document étayé en amont et a posé les incontournables de cette négociation :

- Aucun recul par rapport à l'accord de 2013 ;
- La nécessité d'avoir une véritable démarche intégrée sur les chantiers en cours qui tels qu'ils sont menés actuellement aggraveront les inégalités
- La revalorisation des métiers et filière à prédominance féminine;
- La mise en place de mesures contraignantes pour les employeurs publics
- Des moyens budgétaires inscrits dans les projets de lois de finances
- Un calendrier qui permette un véritable travail collectif interne à la CGT et la consultation

La CGT exige que les annonces soient suivies de faits et d'actes visant à supprimer concrètement les inégalités entre les femmes et les hommes et les employeurs publics doivent être irréprochables en la matière.

Le calendrier : *Le gouvernement veut avancer rapidement*

- Le 10 septembre : ouverture des négociations
- Le 2 octobre : réunion technique
- Le 15 octobre : réunion présidée par Olivier Dussopt
- Le 25 octobre : réunion conclusive
- Le 22 novembre : signature de l'accord

Les intentions du gouvernement

Le gouvernement souhaite aboutir à un nouvel accord qui fera suite à celui du 8 mars 2013, signé unanimement par les organisations syndicales et les employeurs publics.

Le secrétaire d'État affirme l'engagement à améliorer l'existant mais indique que certains enjeux comme ceux relevant des chantiers « pour refonder le contrat social avec les agents publics » ne pourront être traités dans la négociation.

Le principe des mesures contraignantes et de pénalités pour les employeurs publics emporte l'adhésion du gouvernement.

La question de la revalorisation des filières à prédominance féminine a été « entendue » par le gouvernement.

5 axes de progression identifiés par le gouvernement:

- renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle
- créer les conditions d'un égal accès aux métiers et postes de responsabilités
- traiter les écarts de rémunération
- deux accompagner les situations de grossesses, la parentalité, l'articulation vie privée / vie professionnelle
- renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles